

PSEUDO 007

Derrière un PSEUDO t'es caché,
on peut quand même te retrouver



Vinz et Lou
sur Internet

Sur Internet, même caché derrière un « pseudo », attention à respecter les règles ! Je ne peux pas faire sur Internet tout ce qui est interdit dans la vie. Si j'envoie des faux messages de menace, si j'utilise un mot de passe pour entrer sur l'ordinateur de quelqu'un d'autre, c'est illégal et je peux être sanctionné.

L'objectif général de cette animation est donc d'aider l'élève à adopter une attitude empreinte de civilité, de discrétion et de prudence lors de son utilisation d'Internet. Cela passe par la confrontation avec les règles de bon comportement et les quelques notions juridiques de base relatives à la propriété et au droit de la personne.

SOMMAIRE

1) Problématique

2) Activités en classe

- a - Décrire et raconter : 6 indices à ne pas rater
- b - Pistes d'activités
- c - Pour élargir le débat

3) Informations

PROBLEMATIQUE

Une pratique courante sur Internet consiste à s'identifier sous un pseudonyme. Jules, MadMax2, Poupone, Zorro28, EtoileDeMer, Mwx4 deviendront peut-être vos interlocuteurs. Le principe de cette couverture est souvent inspiré par la prudence et la discrétion : si vous participez à une vente aux enchères sur Internet, vous ne souhaitez probablement pas que tout un chacun puisse vous identifier. Toutefois, il convient d'être attentif à plusieurs écueils. Tout d'abord, le choix du pseudo n'est pas neutre. Il peut suggérer de nombreuses informations, réelles ou fausses, sur votre personnalité, votre état civil... Et on ne s'adressera probablement pas à vous de la même façon selon que vous aurez pris pour pseudo Babar, Titeuf, Cendrillon ou Sorcière75. Demander aux élèves de dire qui ils imaginent derrière quelques pseudos choisis peut les aider à prendre conscience de l'importance de ce choix.

Une autre difficulté liée à cette pratique est que chacun avançant masqué, personne ne sait réellement à qui il s'adresse. Cette « Cendrillon » qui a répondu à mon message sur un forum est-elle vraiment en CM1? est-elle vraiment une fille? est-elle vraiment... Et moi, quand bien même aurais-je adopté pour pseudonyme Superman ou Superwoman, je ne suis pas à l'abri d'être retrouvé. Si par hasard mon interlocuteur fait partie de mes connaissances, quelques d'indices lui permettront de savoir qui se cache derrière ce pseudo. Et si je suis trop bavard(e), il est fort possible qu'un inconnu perspicace puisse m'identifier en recoupant les différentes informations que j'aurai livrées au fil des discussions.

Attention donc à ne pas étaler sur la place publique ce qu'on veut vraiment garder secret. Enfin, ne profitons pas de ce pseudo... anonymat pour oublier toute règle élémentaire de respect et de civilité, voire pour dépasser la ligne jaune de la légalité. La diffamation, les injures et les menaces sont répréhensibles et, en cas de plainte, les instances juridiques et policières sont tout à fait en mesure de retrouver votre véritable identité via votre [fournisseur d'accès](#).

ACTIVITES EN CLASSE

A. Décrire et raconter : 5 indices à ne pas rater (repérage de notion)

Questions	Éléments de réponse
A qui Vinz envoie-t-il un message ?	A sa sœur
Quelle identité Vinz emprunte-t-il pour envoyer le message ?	Le maire de Poiloville
Qui la présidente du fan club contacte-t-elle ? et pourquoi ?	Elle appelle la police qui contacte le procureur de la république Seul le procureur peut demander aux fournisseurs d'accès l'identité des internautes
Pourquoi Vinz se déguise-t-il en Poilonours ?	Il veut faire une blague à sa soeur et faire croire à Lou qu'elle va réellement à Poiloville.
Par qui Vinz est-il démasqué ?	Par les filles du fan-club et par la police
Quelle est sa punition ?	Des bisous !!

B. Pistes d'activités

→ Proposer aux enfants de faire le défi Vinz et Lou lié à l'animation qui permet de valider la compréhension des messages véhiculés dans l'animation.

→ Jeu de « rôle » sur MSN : transposer jeu du Clemi (t'es pas toi)

C. Pour élargir le débat

Il s'agit ici d'une blague d'un frère à sa soeur, sans conséquence. Faire prendre conscience aux enfants que d'autres personnes (mal intentionnées ?) auraient pu se glisser dans la peau du faux Poilonours...

INFORMATIONS

Textes de loi

Diffamations et injures

Loi 1881-07-29 Article 29

Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation. La publication directe ou par voie de reproduction de cette allégation ou de cette imputation est punissable, même si elle est faite sous forme dubitative ou si elle vise une personne ou un corps non expressément nommés, mais dont l'identification est rendue possible par les termes des discours, cris, menaces, écrits ou imprimés, placards ou affiches incriminés.

Toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure.

Aucune ambiguïté donc pour ce qui concerne les blogs : il s'agit bien d'une publication. L'auteur du blog s'interdira donc tout propos injurieux ou de nature à salir la réputation de quiconque. De même, chacun est fondé à exiger que ces dispositions soient respectées à son endroit.

Liens

Educnet - Guide juridique

Explications des notions de droit à l'image, droit à la vie privée avec références aux textes de loi. Possibilité de télécharger la totalité du guide.

<http://www2.educnet.education.fr/sections/legamedia/vie-privee-d/>

La Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL)

Créée par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) est une autorité administrative indépendante chargée de veiller à la protection des données personnelles.

<http://www.cnil.fr/>

Site du Forum des droits sur l'internet

Avec les réponses aux questions de droit et d'usage de L'Internet. (2 petits guides sur l'usage d'Internet, un pour les parents et l'autre pour les enfants - à télécharger)

<http://www.droitdunet.fr/>

Lexique

Définition des différents usages de l'Internet :

Blog

Contraction des termes anglais **web** et **log** (désignant les journaux de bord de la marine et l'aviation américaine).

Le weblog (couramment raccourci en « blog ») est un site web particulier, sur lequel une ou plusieurs personnes s'expriment librement, sous forme de « billets » datés que les visiteurs peuvent commenter.

Il permet d'éditer et de publier des documents multimédia (images, textes) facilement, sans compétence informatique, grâce à un outil de publication pré formaté.

Autres orthographes possibles : Blogue, Weblog

Fournisseur d'accès (à Internet)

L'accès direct au réseau Internet nécessitant des équipements très importants, on utilise les services d'un fournisseur d'accès d'Internet (FAI) auquel on est relié via une ligne téléphonique, un câble, ou le réseau sans fil (wifi).

Autres orthographes possibles : FAI

Pseudonyme

Nom utilisé lors des discussions et avec lequel l'internaute se connecte. C'est sous ce nom qu'il apparaît à ses nouveaux contacts.

le pseudo permet de dissimuler la véritable identité de l'internaute.

Autres orthographes possibles : Pseudonyme